

Qualifications attribuées

Qualifications valides jusqu'au : 11/04/2020

MANSUY

0000002389

142 CH DE LA NOVIEILLE BP1

04290

VOLONNE CEDEX

FRA

France

N°	Qualifications Libellé	Montant seuil par chantier en K€	Niveau Qualité	Régions administratives	Départements
03001-01	Travaux de signalisation et de télécommunication Travaux de génie civil de Signalisation et/ou de Télécommunications sans risque de déstabilisation de la plateforme (Travaux n'engageant pas les plans P1/P2)	150 k€	N2	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ,	Drome , Gard ,
03001-02 *	Travaux de signalisation et de télécommunication Tx de génie civil de Signalisation et/ou de Télécommunications avec risques de déstabilisation de la plateforme, massifs engageant les plans P1/P2, traversées sous voies par techniques avec tranchées	150 k€	N1	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ,	Drome , Gard ,
L'entreprise devra se conformer aux instructions de la Maîtrise d'œuvre pour tous les travaux risquant de déstabiliser la plate forme.					
03101-02	Travaux de signalisation et de télécommunication Maintenance de lignes aériennes et de raccordements aérosouterrains	80 k€	N2	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ,	Drome , Gard ,
03102-01	Travaux de signalisation et de télécommunication Pose de câbles Télécom cuivre et fibres optiques	80 k€	N2	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ,	Drome , Gard ,

03201-01	Travaux de signalisation et de télécommunication Ts Tx de sign. élect. et de raccord. de câble de sign. y.c. réchauf par tous moyens, éclissage et connexion élect. de rails, pose/dépose de signaux, potence – Hors tx de GC et pose de câbles	150 k€	N2	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ,	Drome , Gard ,
03201-02	Travaux de signalisation et de télécommunication Boîtes de jonction pour câbles de signalisation et d'énergie	150 k€	N2	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ,	Drome , Gard ,
03203-01	Travaux de signalisation et de télécommunication Travaux de pose de câbles de Signalisation et/ou d'énergie	150 k€	N2	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ,	Drome , Gard ,

(*) à l'essai

COMMENTAIRE

Pour tous travaux réalisés sur les lignes du RFN, les engins rail-route et/ou ferroviaires doivent impérativement être agréés SNCF Réseau. L'outillage doit être homologué.